

Compte-rendu Réunion de Conseil du 30 septembre 2025

ADOPTION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE L'EAU PUBLIC POTABLE 2024

Le rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable a été adopté par le Conseil Municipal.

REALISATION DU DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'avoir recours à l'intervention du Centre de Gestion du Cher pour l'élaboration du document unique d'évaluation des risques professionnels de la commune.

ADHESION AU GIP RECIA

La commune a adhéré au GIP RECIA afin de pouvoir bénéficier d'une remise sur le montant de l'achat d'un vidéoprojecteur pour l'école.

ACHAT DEFIBRILLATEUR

Le défibrillateur de la commune ayant plus de 10 ans, il convient de le changer. Le Conseil Municipal décide d'acquérir un nouveau défibrillateur auprès de la SPARA avec une subvention Groupama de 500 €.

ECLAIRAGE PUBLIC SALLE DES FETES

Le Conseil Municipal accepte le devis du SDE 18 pour l'extension de l'éclairage du parking de la salle des fêtes.

Montant H.T. : 21 158 € - Part du SDE 18 : 50 % - Part commune : 10 579 €

Suite au départ en retraite de Mr Patrick DEZAT, la parcelle communal ZI 34 en terre et vigne d'une contenance de 92 a 25 ca est de nouveau à louer.

Le Conseil Municipal décide de participer à la journée de la laïcité le 9 décembre avec l'achat d'un olivier.

Accepte la proposition d'Harmonie Mutuelle partenaire du Paris-Bourges pour la plantation de 3 arbres.

Achète les matériaux pour la réfection de la faîtière de toit du lavoir de la Forêt.

Décide de l'inauguration de l'aménagement du Centre-Bourg le 15 novembre à 10H00.